



Contrat AMAP d'engagement mutuel pour la production de viande de **COCHON FERMIER Bio**



<p><u>Entre les producteurs :</u></p>	<p><u>Et l'amapien(ne) :</u></p>
<p>Cécile Plauchud et Olivier Prouheze</p> <p>83560 La Verdière,</p> <p>tél. :06 26 45 22 52</p> <p>cecile.plauchud@gmail .com</p>	<p>(Nom- Prénom)</p> <p>(adresse)</p> <p>.....</p> <p>tél fixe :</p> <p>tel portable :</p> <p>mail :</p>
<p>Qui s'engagent à fournir une viande de qualité sous forme d'un colis d'environ 3 kg au prix de 18 euros / kilo composé des morceaux suivant : côtes échine et premières, de travers, de chipolatas et de merguez. composition et poids variable selon colis</p>	<p>Qui, ayant pris connaissance des conditions d'élevage, s'engage</p> <p>à la contractualisation solidaire avec les producteurs</p> <p>à verser un acompte de 30 € à la contractualisation afin d'anticiper les frais d'engraissement (chèques à l'ordre de Cécile Plauchud)</p> <p>Livraison prévue le jeudi 30 avril 2020</p>
<p>Disponible en plus des colis mais en quantité limitée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Filets mignons au prix de 20 € par kilo - Foies, cœurs, rognons 6 € par kilo, - Gras de gorge 4 € par kilo, - Têtes et pieds 3 € par kilo 	
<p>Préciser le nombre de colis, ici :</p> <p>Si vous souhaitez des morceaux en plus, précisez ci-dessous, merci.</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Filets mignons <input type="radio"/> Foies, cœurs, rognons (entourer ce que vous souhaitez) <input type="radio"/> Gras de gorge <input type="radio"/> Têtes, pieds (entourer ce que vous souhaitez) <p>Le complément à la livraison selon le poids du colis</p>	
<p>Date et signature:.....</p>	<p>Date et signature:.....</p>
<p>Afin que les aléas de productions ne soient pas à la seule charge du paysan, l'acompte ne sera pas soumis à remboursement en cas d'événement indépendant de sa volonté</p>	

Dans le cadre des AMAPS, producteurs et consommateurs sont adhérents et s'engagent à respecter les statuts de la charte AMAP.

Association Pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

« L'AMAP est une association qui a pour but de soutenir l'agriculture paysanne et dans laquelle les bons produits ne sont qu'un avantage collatéral »

Marcel Boulard

Lien AMAPD: Laurent PEREZ ☎ 07 83 98 37 76 ✉ lau.perez2@laposte.net